



DECISION N°005/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/26 DU 02 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES DE BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
- Vu La Circulaire 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2026.
- Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
- Vu le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 005/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/26 DU 02 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES DE BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

- Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
- Vu Le rapport d'analyse des offres
- Vu Le procès-verbal N°07 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK du 06 Avril 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS A.N.B B.P : 3917 Yaoundé Tél : 677 60 71 08	13 999 354	13 999 354	04 Mois
2	LA COUPOLE SARL B.P : Yaoundé Tél : 691 44 40 06	7 999 481	7 999 481	04 Mois
3	LA COUPOLE SARL B.P : Yaoundé Tél : 691 44 40 06	7 999 481	7 999 481	04 Mois

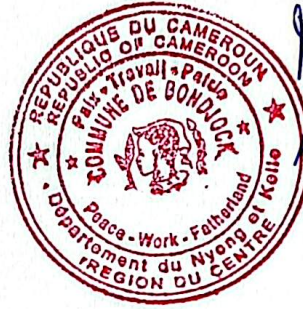
Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à BONDJOCK, le ...09 AVR 2026

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.

Le Maire de la Commune de BONDJOCK
(Autorité Contractante)



Con Manguélé

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BONDJOCK



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE -WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG ET KELLE DIVISION

BONDJOCK COUNCIL

COMMUNIQUE

N°005/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/26 DU 02 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES DE BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.

FINANCEMENT : *BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2026*

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par DECISION N°005/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026, la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS A.N.B B.P : 3917 Yaoundé Tél : 677 60 71 08	13 999 354	13 999 354	04 Mois
2	LA COUPOLE SARL B.P : Yaoundé Tél : 691 44 40 06	7 999 481	7 999 481	04 Mois
3	LA COUPOLE SARL B.P : Yaoundé Tél : 691 44 40 06	7 999 481	7 999 481	04 Mois

Lesdits Attributaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement des Lettres Commandes y relatives.

Fait à BONDJOCK, le...0.9...AVR...2026

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- DDMAP-NK,
- ARMP,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé,
- Affichage/Archives.

Le Maire de la Commune de BONDJOCK
(Autorité Contractante)



Con Manguélé